



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet  
Bureau de la Communication Interministérielle

Fort-de-France, le 24 juillet 2016

## Communiqué presse

### **Disparition d'une yole de pêche St Lucienne dans le Canal entre Sainte Lucie et Saint Vincent**

Le 22 juillet à 08h00, le CROSS AG reçoit une information selon laquelle deux personnes, de nationalité Sainte-Lucienne, ne seraient pas rentrées après leur expédition de pêche à bord de la yole de pêche « MOVE IT ».

Le CROSS AG débute alors une opération de recherche et de sauvetage dans le canal entre Sainte Lucie et Saint Vincent. Opération rendue difficile par le manque de moyen des deux pays mitoyens de la zone et de l'absence d'équipement de communication/sécurité sur la yole de pêche.

Le CROSS AG a alors dépêché sur place l'hélicoptère de la sécurité civile « DRAGON 972 » pour investiguer la zone. Ce dispositif a été complété par l'avion des garde-côtes de la Barbade « RSS » qui a volé durant deux jours.

Le navire de pêche, « MOVE IT », yole de 6 mètres d'une coque de couleur blanche, d'une couleur intérieure bleue, n'a pas été relocalisé. Le CROSS a utilisé au maximum les informations qui lui ont été transmises mais malheureusement sans succès. Les recherches continuent par moyens non dirigés et d'opportunité mais l'absence d'informations supplémentaires rendent les suites très incertaines. Le CROSS continue également à diffuser le signalement du navire par message de détresse via satellite afin d'informer les navires transitant dans la zone.

Il est demandé à toute personne disposant d'informations sur cette yole ou ses passagers de les transmettre sans délai au CROSS AG joignable par VHF sur le canal 16 ou par téléphone au 196.



Hélicoptère de la sécurité civil (DRAGON 972).



Avion « RSS » des gardes-cote de la Barbade